

FONDATION LÉO-CORMIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

**Préparé par Vincent Greason et Karina Toupin
pour l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2022**

Introduction

L'année 2021-2022 de la Fondation, comme celle de bien d'autres organismes, a été marquée par la COVID. Les rencontres du CA se sont tenues à distance. Quoique la campagne annuelle ait eu lieu, la crise sociosanitaire n'a pas permis d'arrêter le déclin des revenus de cette source. Enfin, le tirage annuel, qui dépend des contacts personnels a été annulé à cause de la situation.

Malgré tout, la Fondation continue à jouer un rôle essentiel auprès des partenaires et nous tenons à remercier les membres du CA en leur nom.

1. La gouvernance

1.1. Membres du conseil d'administration

Cette année a par ailleurs été marqué par plusieurs changements d'administrateurs et d'administratrices. Après de nombreuses années de militance à la FLC, Sonia Trépanier a quitté le CA de la FLC. Suzanne Guay, trésorière depuis quelques années, a aussi quitté son poste. Enfin, Catherine Descoteaux a été quelques mois au CA en tant que secrétaire. Ainsi, Anne St-Cerny a rejoint le CA à titre de trésorière et Michel Quijada comme administrateur. Nous souhaitons les remercier toutes et tous pour leur implication indispensable à la vitalité de la FLC.

Vincent Greason, président
Nicole Filion, vice-présidente
Vacant, secrétaire
Anne St-Cerny, trésorière
Mario Beauchemin, administrateur
Mireille Bénard, administratrice
Isabelle Gareau, administratrice
Samuel Lesage, administrateur
Amélie Nguyen, administratrice
Michel Quijada, administrateur

1.2. Soutien

Comme par les années passées, une entente avec la Ligue des droits et libertés nous permet de compter sur l'appui de Karina Toupin pour assurer le travail d'administration de la fondation et nous la remercions.

1.3. Réunions du conseil d'administration

Compte tenu du contexte pandémique, il n'y a eu que quatre réunions du conseil d'administration le 8 septembre (2 réunions), le 19 novembre 2021 et le 14 février 2022. Nos réunions sont courtes, toujours moins de deux heures, et très productives. Nous prenons aussi des décisions électroniquement pour accommoder nos partenaires.

1.4 Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 8 septembre 2022 en mode hybride.

2. Les activités d'éducation

2.1. Les partenaires

La fondation a depuis plusieurs années des partenaires réguliers comme la Ligue des droits et libertés et le CISO. Notre budget limité nous a empêchés d'élargir nos partenariats.

2.2. Les projets en collaboration cette année

- Revue de la LDL : Droits et handicaps
- Revue de la LDL : Droits des enfants
- Déploiement des carnets des droits humains par la LDL.
- Ateliers de formation sur divers enjeux de droits humains, par la LDL.
- Traduire en anglais la capsule « Le racisme systémique : Parlons-en! » ainsi que l'atelier d'éducation qui en découle afin d'atteindre un plus large public.
- Préparer une campagne de sensibilisation sur les technologies de reconnaissance faciale et leurs impacts sur les droits et libertés.
- Organiser une conférence (en virtuel) en septembre 2021 sur les 20 ans des attentats du 11 septembre 2001 et les mesures de sécurité adoptées en temps de crise qui sont normalisées.
- Production d'un outil d'éducation « S'outiller pour le droit à la scolarisation » par la LDL section de Québec.
- Projet de bande dessinée « De fil en aiguille » par le CISO.

3. Le financement de la Fondation

Les actifs de la fondation sont avec la Caisse d'économie solidaire. La fondation tire ses profits de ses activités de levée de fonds. Ce sont ces revenus qui permettent à la Fondation de faire ses activités éducatives en collaboration avec ses partenaires.

L'année dernière, la Fondation avait reçu un don significatif de Monsieur Dominique Boisvert, qui a légué une partie de son héritage à la Fondation. Vincent Greason a participé, le 23 octobre 2021, à la cérémonie hommage à Dominique Boisvert.

3.1 La levée de fonds

La campagne de financement de la FLC se tient chaque année à l'automne, avec un rappel en janvier. La sollicitation des donateurs se fait essentiellement par courrier. Une baisse constante de nos résultats est constatée, notre bassin de donateurs ne s'élargissant pas. La Fondation tient à remercier la FTQ d'avoir couvert les frais de timbrage encore cette année.

Conclusion

L'année 2021-2022, marquée par la crise sanitaire, a poursuivi la période de transition amorcée l'année précédente. Nous comptons voir un regain de notre rythme de croisière en 2022-2023.